

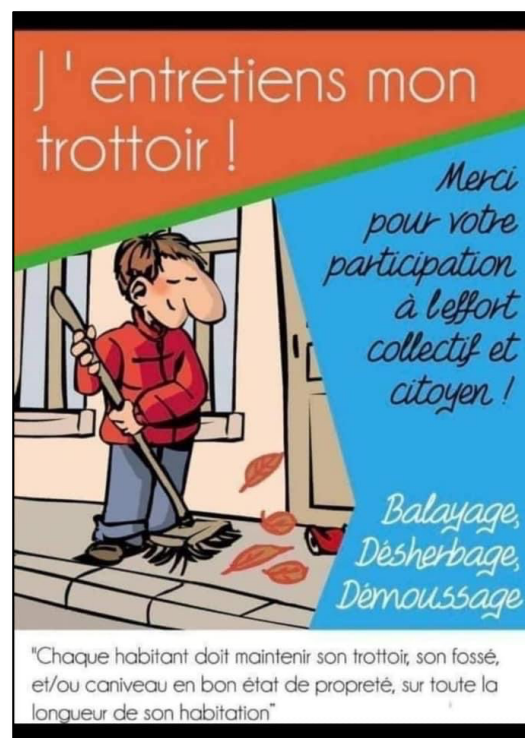
Le Mot des rédacteurs

Notre été s'est déroulé comme notre printemps, froid et pluvieux : Espérons que nous aurons un été indien ! Dérèglement climatique...floraison particulièrement active... Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen pour l'entretien de votre trottoir, caniveau sur toute la longueur de votre habitation.

Rentrée scolaire :

Nos chers bambins petits et grands vont retrouver le chemin des écoles et nous leur souhaitons comme chaque année, un épanouissement total dans leurs études et bonne continuation à ceux qui entrent dans la vie active.

Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames Bernard et Réaux qui vont remplacer Laurence Joron partie en retraite. Toute l'équipe d'enseignantes se tient prête pour accueillir les enfants le 2 septembre à 9 heures. Les services de cantine et garderie se mettront en place dès le 1er jour, tout comme le ramassage du bus scolaire pour les enfants d'Habarcq (à la salle des fêtes) : dans le respect du protocole sanitaire COVID-19.



Côté associatif :



La gym habarcquoise va redémarrer le lundi et le jeudi soir. Julie propose d'autres pratiques sportives dans sa salle de sport, rue des Fresnaux. Le judo et le club de foot reprennent également avec leur légendaire dynamique ! Retrouvez le détail de leurs activités sur leur page Facebook.

https://www.habarcq.fr/annuaire-professionnel/wpbdp_category/sport-loisir/

Côté travaux :

Les travaux de borduration et d'enfouissement partiel de réseau rue d'Aubigny vont démarrer à la mi-novembre et nous en profiterons pour retirer quelques poteaux de téléphonie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de confier la réalisation des travaux à l'entreprise BALESTRA, société la mieux-disante. Comme d'habitude, nous informerons les riverains du déroulement des travaux au moment opportun.

Un rafraîchissement de notre signalisation du stationnement sera entrepris prochainement rue d'Avesnes pour retrouver les bonnes habitudes de citoyenneté.

Les travaux de viabilisation de la résidence Fond Champion devraient démarrer à la mi-septembre.

Annulation de la ducasse du samedi 4 et dimanche 5 septembre :



Après concertation des élus et du comité des fêtes sur l'application du Pass Sanitaire, nous reportons la ducasse à 2022. En effet, les contraintes engendrées sont trop importantes au regard du programme proposé. Des nouvelles activités seront proposées dès que les conditions sanitaires nous le permettront : merci de votre compréhension.

Infos Municipales

Fermeture de l'Agence Postale : Elle sera fermée du 7 au 14 septembre inclus.

Travaux fin d'année pour notre défense incendie:



Pour la mise en conformité de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sur le territoire communal, le Conseil Municipal avait missionné le bureau d'étude SEMOTEC pour intégrer son rapport, validé par le SDIS62, dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, via des emplacements réservés.

Pour rappel, l'article L.2213-32 du CGCT crée la police administrative spéciale de la DECI placée sous l'autorité du maire. A ce titre, celui-ci doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre. Ainsi, au sens de la loi, la DECI revêt à la fois le caractère d'une police spéciale et d'un service public.

<https://campagnesartois.fr/documents-a-telecharger/category/52-plans-de-zonage-par-commune>

Conformément à la décision unanime du Conseil municipal en avril dernier, monsieur le Maire a proposé à chaque propriétaire privé concerné par l'implantation d'une citerne, la rédaction d'une convention amiable rédigée par un notaire à la charge de la commune.

A défaut d'accord amiable, le Préfet sera informé et une Déclaration d'Utilité Publique pourrait être mise en place afin de respecter les obligations réglementaires.

Pour rappel, deux subventions ont été accordées pour ces travaux à savoir le FARDA en 2020 pour un montant de 39 911 €, une Dotation d'Équipement des Territoires ruraux en 2021 pour un montant de 47 250 €, et qu'une demande a été faite auprès de la région pour le fonds de relance et de solidarité envers les territoires : coût estimatif 189 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de confier la réalisation des travaux de la première tranche à l'entreprise BALESTRA, société la mieux disante.

ENVOI SYSTEMATIQUE D'UN COURRIER AUX HABITANTS DE LA COMMUNE POUR NON RESPECT DES REGLES D'URBANISME.

Le Maire rappelle que dans la séance du Conseil Municipal du 26 février 2021, il a été décidé d'instaurer une déclaration préalable pour les travaux d'édification de clôtures sur l'ensemble du territoire communal, ainsi qu'un permis de démolir pour toute opération ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

Afin de faire respecter les règles d'urbanisme, le Maire propose au Conseil Municipal l'envoi systématique d'un courrier aux habitants qui ne se soumettraient pas aux règles d'urbanisme.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la proposition du Maire lors du conseil municipal du 8 Juillet 21.

Pour rappel l'ensemble des comptes rendu et délibérations de conseil sont disponible à cette adresse :

<https://www.habarcq.fr/category/citoyen-a-habarcq/>

Vie du village

Journée européenne du patrimoine 2021 : 18 et 19 septembre.

Pour les visites, nous ouvrirons le samedi de 14h00 à 18h00 (dernière descente) et le dimanche non-stop de 10h00 à 18h00.

Réservation souhaitable en mairie pour éviter l'attente : mairie.habarcq@wanadoo.fr

Horaires des messes du mois de Septembre 2021

Samedi	4 septembre	19h00... Agnez-les-Duisans	Dimanche	19 septembre	11h00 Maroeuil
Dimanche	5 septembre	11h00..... Maroeuil	Mardi	21 septembre	18h30 Montenescourt
Samedi	11 septembre	19h00.....ÂÉcurie	Mercredi	22 septembre	18h30 Haute-Avesnes
Dimanche	12 septembre	11h00.....Maroeuil	Samedi	25 septembre	19h00Duisans
Mardi	14 septembre	18h30.....Étrun	Dimanche	26 septembre	11h00 Maroeuil
Samedi	18 septembre	19h00.....Acq	Mercredi	29 septembre	18h30 Mont-Saint-Éloi

Eglises Ouvertes : L'église Saint Martin est ouverte chaque samedi matin, de 10h00 à 12h00 jusqu'au 25 septembre.

Naissance

Jade Govaert..... né le 5 août 2021 au 63 rue d'Arras

Bienvenue à Jade et félicitations aux parents.